

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

~~~~~

**OBJET :** Modification des représentants du Conseil Municipal auprès du SIEA

Séance du 11 mars 2024,

L'an deux mille vingt-quatre, le onze mars à dix-huit heures et trente-cinq, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt-neuf février deux mille vingt-quatre.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents : 18**

BEVOZ Sébastien, BOURGEOIS Didier, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, CYVOCT Jean-Michel, DRHOUIIN Jacques, EMIN Philippe, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, LYAUDET Stéphane, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, PERNOD BEAUDON Stéphanie, ROSIER Nicole.

**Membres absents excusés avec pouvoir : 7**

BILLON-BERTHET Claire pouvoir à Monsieur Patrick GENOD  
BORGEOIS Joël pouvoir à Monsieur Alexandre LALLEMENT  
DOMINGUEZ Solange pouvoir à Monsieur Didier BOURGEOIS  
FUMEX Jacques pouvoir à Monsieur Jacques DRHOUIIN  
GUILLERMET Maria pouvoir à Monsieur Philippe EMIN  
MARTINE Christine pouvoir à Monsieur Gilbert LEMOINE  
ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

**Membres absents excusés, sans pouvoir : 4**

BOYER Corinne  
BROCHET Olivier  
FORAY Gaëlle  
LYAUDET (MARIN) Jessie,

**Secrétaire de séance :** Nicole ROSIER

**En présence de 18 conseillers, 7 pouvoirs ayant été déposés, soit 22 votants**

**Vu** l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération n°2021-135 portant création des commissions spécifiques et représentations du conseil municipal auprès des organismes extérieurs.

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée du souhait de Monsieur Jean-Michel CYVOCT de ne plus être représentant de la Commune auprès du Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA). Il propose au Conseil Municipal d'accepter cette démission.

Monsieur le Maire informe que Madame Stéphanie PERNOD BEAUDON a fait part de sa candidature pour représenter la Commune auprès du SIEA.

Monsieur le Maire précise que l'Assemblée valide cette proposition, Monsieur Jean-Michel CYVOCT transmettra à Madame Stéphanie PERNOD BEAUDON l'ensemble des pièces relatives aux relations entre la Commune et le SIEA.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,**

- **MODIFIE** la délibération n°2021-135 concernant la représentation de la Commune au SIEA
- **DESIGNE** les représentants de la Commune :

**Titulaires :**

Le Maire  
Alain MASSIRONI  
Stéphanie PERNOD BEAUDON

**Suppléants :**

Sébastien BEVOZ  
Patrick GENOD  
Stéphane LYAUDET  
Gilbert LEMOINE  
Bernard CORTINOVIS  
Alexandre LALLEMENT

- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, M. Philippe EMIN

